

RAPPORT FINANCIER

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ AU COMITÉ CENTRAL DU 1^{ER} AVRIL 2016

Notre résultat comptable ressort, pour l'année 2016, à hauteur de -7 216 euros. C'est la cinquième année consécutive que nous enregistrons une perte : -19 645 € en 2015, -37 563 € en 2014, -59 028 € en 2013, -6 603 € en 2012. Une situation qui s'améliore comparée aux années précédentes mais qui reste en déficit dans un contexte préoccupant. Un résultat en trompe-l'œil aussi car contrairement aux années précédentes, ce sont des produits exceptionnels qui ne se renouvelleront pas. Ils nous permettent cette année d'atteindre presque l'équilibre. En effet nous avons perçu en 2016 des indemnités journalières consécutives à des arrêts maladie que nous aurions dû percevoir en 2014 et 2015. Ces produits d'un montant d'environ 30 000 € masquent donc la réalité du résultat 2016 qui sans eux présenterait un déficit un peu inférieur à 50 000 €.

Il convient donc de regarder ce résultat en cherchant à voir les éléments positifs sur lesquels nous pouvons nous appuyer pour l'avenir et les corrections qu'il faudrait apporter pour arriver à l'équilibre en 2017, année de congrès dont les dépenses ne sont que trop rarement compensées par les produits (subventions, réserve parlementaire).

Mais commençons par examiner plusieurs facteurs encourageants de l'année 2016.

Un total des cotisations toujours élevé

Le montant des cotisations pour l'année 2016 atteint 710 387 € et dépasse celui de l'année 2015 (708 187 €), qui était le plus gros résultat enregistré jusqu'alors. Certes l'augmentation est très faible (0,3 %) mais elle indique une bonne résistance après une année 2015 marquée par les deux attentats à Paris de janvier et novembre qui avaient entraîné des pics d'adhésions dans les semaines qui suivirent ces attentats.

Maintien du nombre d'adhérent-e-s

Le nombre d'adhérents se maintient à un niveau élevé pour atteindre 9 291, légèrement inférieur aux 9 310 de 2015. Cette année le nombre des nouvelles adhésions compense les non-renouvellements. 1 345 nouveaux adhérent-e-s contre 1 577 en 2015, soit 15 % en moins, mais ce qui n'est pas surprenant au vu de la conjoncture.

Développement des adhérent-e-s mensualisés

Le nombre d'adhérent-e-s mensualisés continue de progresser. Il est très légèrement supérieur à l'an dernier, 4 985 contre 4 978 en 2015. Pour la seconde année, le nombre d'adhérents mensualisés est supérieur aux annualisés : 4 985 mensualisés contre 4 306 annualisés, soit 53,6 % des personnes qui ont opté pour ce moyen de paiement en 2016. Ce travail est principalement fait dans les sections, qu'il faut remercier, car ce moyen de paiement garantit un versement des cotisations étalé sur l'année et probablement conforte les adhésions. Je pense que nous pouvons encore améliorer ce résultat et convaincre des ligueuses et ligueurs d'opter pour ce moyen de paiement qui participe à sécuriser la gestion et l'action de notre association.

Les adhésions numériques, un chantier pour 2017

Nous avons lancé, en août 2014, la possibilité de souscrire une adhésion via notre site Internet ou par smartphone. En 2015, 772 personnes avaient adhéré par ce moyen, ce qui représentait 49 % des 1 577 nouveaux adhérents. La mise en place de ce système avait permis de collecter de

nombreuses adhésions à la suite des attentats de janvier et novembre 2015. Cependant de nombreuses sections nous ont fait remonter la difficulté parfois de contacter ces nouveaux adhérents numériques en l'absence d'adresse postale ou encore de numéro de téléphone renseigné sur la fiche contact. Nous n'avons pas pu modifier cet état de fait en 2016, faute d'avoir la main sur le logiciel de gestion de ces adhésions. L'intégration et la mise en service d'une nouvelle base de données au service administratif à partir de janvier 2017 et une évolution dans l'interface adhésion et don de notre site pourront améliorer la collecte et la diffusion des informations relatives aux adhésions numériques.

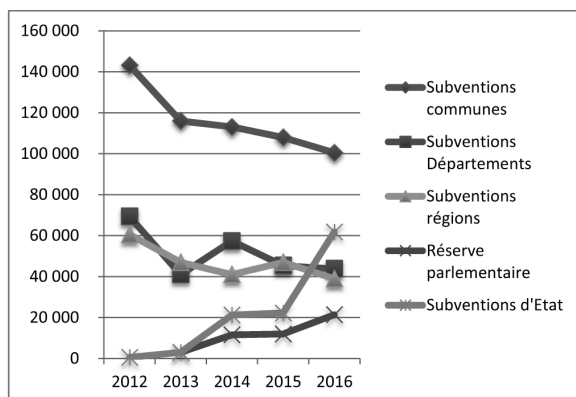
Nous avons cependant maintenu en 2016 la possibilité d'adhérer via le site. 600 personnes ont adhéré par ce moyen sur l'année 2016 avec un pic en janvier 2016 (143 adhésions soit 24 % de l'année), en écho probablement aux attentats de novembre 2015 et à la campagne contre l'état d'urgence. Nous avons observé également que les tarifs proposés pour les adhésions numériques étaient différents et plus bas que ceux de la grille usuelle. Nous avons pu corriger cette grille à partir d'août 2016 et nous avons observé une augmentation immédiate de la moyenne des cotisations de 40 %. Si cette innovation a présenté des difficultés depuis deux ans tant pour le service administratif que pour les sections, nous ne pourrions pas et ne souhaitons pas revenir en arrière. Nous allons donc avec le service administratif améliorer ce service en 2017, permettant à la fois des nouvelles adhésions et des ré-adhésions, leur gestion à travers la nouvelle base de données et un contact plus facile avec les sections. Dépasser le lien numérique pour aboutir au contact réel, ce sera l'enjeu de ce chantier. Le siège comme les sections devront le mener à bien. L'enjeu est important puisque ces deux dernières années les adhérent-e-s numériques représentent 49 % en 2015 et 45 % en 2016 des nouveaux adhérents. Quelle que soit la motivation de ces nouvelles adhésions, chacune et chacun a sa place à la LDH dans l'action ou en soutien financier, garantie de notre indépendance. C'est aussi le rôle des sections de leur rappeler.

Le résultat des sections, fédérations et comités régionaux

Comme chaque année, le résultat des sections, fédérations et comités régionaux permet d'améliorer le résultat consolidé. Il se monte pour l'année 2016 à 74 471 €. Sans celui-ci, le résultat national est de -81 687 €. Il faut donc remercier les trésoriers des sections (mais aussi des fédérations et des comités régionaux) pour leur gestion responsable et prudente, car le résultat accumulé des sections intervient dans le résultat final de la LDH (résultat consolidé) et nous permet, en 2016, d'approcher l'équilibre.

Cette année la collecte de subventions des sections, fédérations et comités régionaux fut légèrement inférieure à 2015 (-5,6 %) qui était une bonne année (269 659 € contre 285 285 € en 2015). Comme on peut le voir sur le graphique ci-dessous, depuis 2012 les subventions provenant des collectivités (communes, départements, régions) sont en baisse passant de 273 117 € en 2012 à 183 220 € en 2016. Cette baisse des subventions des collectivités nous la constatons depuis 2013 et au vu des résultats des élections régionales de décembre 2015 cela risque de ne pas s'améliorer à court terme. Cependant cette baisse a été partiellement compensée par une augmentation des subventions d'Etat perçues par les sections, fédérations et comités régionaux depuis 2014 qui sont en nette augmentation, passant de 3 000 € en 2013 à 61 758 € en 2016.

L'action conjuguée de sections et de fédérations auprès des parlementaires commence à porter ses fruits. 21 400 € ont été collectés en 2016 sur la réserve parlementaire, contre 12 000 € en 2015. Un vade-mecum a été réalisé pour aider les sections dans cette démarche. C'est une démarche à laquelle nous invitons les sections et les fédérations à s'engager, quand cela est possible, en fonction de la sensibilité de leurs élus. Elle permet de proposer un soutien au fonctionnement de la LDH ou à une action locale, en valorisant le bénévolat des membres.



Evolution des subventions perçues par les sections, fédérations et comités régionaux entre 2012 et 2016

Cette année les dons directement collectés par les sections, fédérations et comités régionaux sont en augmentation sensible à hauteur de 66 989 €, soit 41 % de plus qu'en 2015, qui était une année faible sur ce plan.

En conclusion pour cette partie, le dynamisme des sections, fédérations et comités régionaux a permis de multiplier des financements variés pour aboutir au résultat positif sur l'année 2016 de 74 471 €.

Dans un contexte difficile après les élections municipales de 2014 et régionales de 2015, il est important que les présidents et trésoriers des sections, fédérations et comités régionaux poursuivent l'effort de recherche de financement par le biais de subventions associées à leurs projets. Faites remonter vos expériences afin de les partager, le siège reste à votre disposition pour vous aider dans ces démarches et puis, en période de « vaches maigres », n'hésitez pas à inviter les parlementaires sensibles aux positions de la LDH à nous inscrire dans leur réserve parlementaire.

Un problème récurrent : la perte de nos adhérents

Si nous avons enregistré 1 345 adhérents nouveaux en 2016, force est de constater que nous en avons aussi perdu 1 364 (contre 973 en 2015 et 1 032 en 2014), soit 14,6 % des adhérents de 2015. Si la LDH attire des hommes et des femmes, nous ne savons pas les conserver. Ce point est, hélas, récurrent, et a fait l'objet de réflexion dans les sections. Comment arrêter cette hémorragie qui, chaque année, annule le travail de contact et de conviction mené à tous les étages de notre association ? Il est difficile de savoir qui sont les adhérents qui ne renouvellent pas leur adhésion. Si les raisons sont multiples, désaccord, difficulté de trouver sa place, campagne de relance inopérante (tant du national que des sections), concurrence associative, un travail plus approfondi devra être engagé tant dans les sections qu'au niveau national avec une campagne d'enquête. Certes ce phénomène ne touche pas que la LDH et il est constaté par beaucoup d'associations, mais ceci ne peut suffire. L'intensité du quotidien et la diversité des actions que nous menons ne doivent pas nous exempter de l'effort d'aller vers celles et ceux qui se sont tournés vers nous et nous ont rejoints, notamment après les tempêtes de janvier et novembre 2015 et d'essayer de comprendre l'attente des nombreuses personnes qui adhèrent souvent sans être militantes et qui pour certaines finissent par partir sans que nous sachions ce qu'elles pouvaient attendre en ouvrant la

porte de notre association. Je vous propose que d'ici notre prochain congrès un travail soit mené en coordination entre le service administratif et les sections qui le souhaiterons afin de ne pas nous retrouver avec les mêmes questions sans réponses dans deux ans.

Des charges et des produits toujours sous contraintes qui empêchent tout développement

Le total de nos charges et de nos produits délivre à lui seul une information qui fait sens. Ce montant est d'une année sur l'autre à peu près constant : 2,2 millions d'euros en 2012, 2,4 millions en 2013, 2,32 millions en 2014 et 2,22 millions en 2015, et 2,15 millions en 2016. Les variations sont liées aux projets obtenus, aux campagnes menées, aux années avec ou sans congrès, au montant des legs recueillis, des dons collectés, au total des cotisations, etc. Mais le constat est là, depuis plus de cinq ans le budget n'augmente pas et donc les moyens dédiés aux campagnes et aux actions baissent.

Entre 2015 et 2016, le montant de nos charges et de nos produits connaît une baisse de l'ordre de 4 %.

L'ensemble des salaires et cotisations sociales est le plus gros poste de charges et représente 36 % de nos charges. Il s'élève à 774 442 € en baisse par rapport à 2015 (833 419 €).

Le deuxième poste de charges (29 %) appelé « Autres services extérieurs » se monte à 633 192 € et se partage entre des frais à la charge du national (52,7 %) et le reste à la charge des sections, fédérations et comités régionaux (47,3 %). Pour cette dernière partie, nous retrouvons les frais de missions et de déplacements, frais de conventions, sessions de formation, réunions publiques et frais postaux, télécom et Internet, qui apparaissent dans les bilans des sections. Ce poste est constant entre 2015 et 2016 et les variations sont très faibles pour les différents postes qui composent cette rubrique.

Les frais de déplacement et de mission des membres du Bureau national et du Comité central (37 197 €) sont en forte baisse comparés à 2015 (47 516 €) qui était une année exceptionnelle, marquée par les attentats de janvier et de novembre et une très forte demande des sections.

Nos recettes, un développement nécessaire pour retrouver des marges d'action

Nos produits sont en diminution, en raison essentiellement de la réduction des montants liés aux projets subventionnés et notamment européens.

Il convient d'analyser nos recettes dans leur structure et leur évolution, pour éviter de conclure sur la base d'un seul exercice. Le tableau suivant permet cette analyse.

	Année 2009	Année 2010	Année 2011	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016
Cotisations	604 500	649 600	666 100	677 430	641 020	676 563	708 180	710 387
Nombre d'adhérents	8 833	9 293	9 254	9 268	8 650	8 706	9 310	9 291
Abonnements	80 100	84 300	82 100	73 300	67 200	81 910	79 156	76 994
Subventions (siège)	780 500	564 400	490 000	501 200	634 700	539 415	436 225	497 963
Subventions sec*/fédés/régions	277 643	318 262	282 686	318 566	248 417	280 590	285 285	269 659
Dons (sièges)	47 973	41 492	65 647	66 590	82 768	64 061	120 751	73 360
Legs		159 417	10 142	80 207		91 000	0	0
Contributions mécénat	89 220	59 480	79 740	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000

La structure des recettes fait apparaître un ratio de ressources propres (cotisations, dons, legs, produits divers, ventes) à hauteur de 64 % de nos recettes, en légère baisse par rapport à 2015 (66 %). Ce type de ressources peut être

accru par une politique volontariste, tant au niveau national que local, et avec une maîtrise relative de mise en œuvre, a contrario des subventions, dont l'octroi est conditionné à l'accord du projet déposé, et qui sont d'ailleurs tendanciellement en baisse.

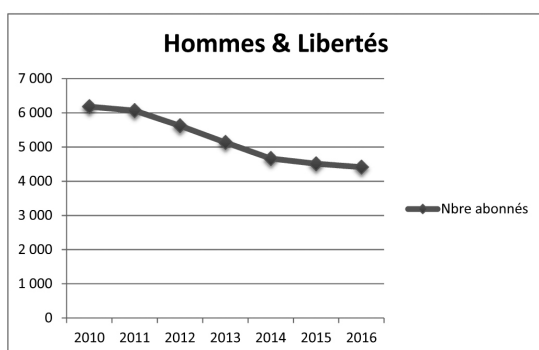
Les subventions représentent 36 % de nos recettes. Les cotisations, dons, legs et vente totalisent 64 %. Il faut donc déduire de ces chiffres que notre financement préserve notre indépendance, puisque les deux tiers de nos ressources proviennent de ligueuses, ligueurs ou sympathisants, en lien avec l'activité générale de la LDH. Cependant, prenons garde de ne pas négliger la recherche de subventions publiques. C'est un moyen de financer les actions particulières que nous conduisons (éducation, antiracisme, discriminations, laïcité par exemple), de produire des outils de travail partageables tout en dégagant des marges par la valorisation du travail bénévole qui les accompagne.

Voyons maintenant dans le détail les différentes catégories de recettes.

Nos cotisations, à hauteur de 710 387 €, représentent 33 % de nos recettes. Elles sont en très légère hausse (+ 2 000 €) par rapport à 2015. La cotisation moyenne par adhérent-e est aussi en légère hausse, à 76,46 contre 75,76 € en 2015. Si on ne retrouve pas la moyenne record de 2014 à 77,73 €, nous avons arrêté la baisse observée l'an dernier qui provenait du taux moyen des cotisations numériques dont les tarifs proposés étaient inférieurs à la grille usuelle de la LDH. Ce relèvement de la cotisation moyenne entre 2015 et 2016 explique qu'avec un peu moins d'adhérent-e-s en 2016, le produit global des cotisations est légèrement supérieur à celui de 2015.

Depuis de nombreuses années les femmes sont majoritaires à la LDH. Elles représentaient 51 % des membres en 2009. Depuis, ce pourcentage évolue doucement pour se situer à 53 % en 2016. Enfin et très logiquement, les nouveaux adhérents sont majoritairement des adhérentes : 55 % de femmes en 2015 et 52 % en 2016.

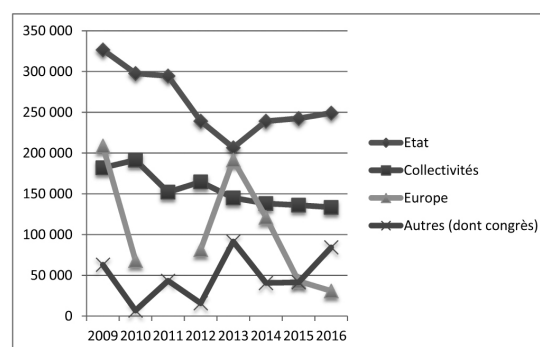
Le produit des ventes et abonnements à *Hommes & Libertés* est en baisse. Il passe de 75 550 € en 2015 à 62 998 € en 2016. Mais, surtout, le déficit qui était presque nul en 2015 se monte à 8 000 € en 2016 alors que les dépenses d'un numéro ont été financées par un projet subventionné.



Le graphique ci-dessus montre l'érosion régulière du nombre d'abonnés à cette revue. Nous sommes passés de 6 182 abonnés en 2010 à 4 412 en 2016. L'objectif d'autofinancer cette publication, qui fait office de vitrine de la LDH, n'est toujours pas atteint. Chaque année lors du congrès ou de la convention nationale, la question est abordée sans évolution notable. Nous avons constaté que le travail de diffusion et d'accompagnement dans les sections est très faible et que, plus que le coût annuel (15 € par an), c'est l'absence d'information autour de cette revue qui est probablement la cause de sa trop faible diffusion. Comme évoqué l'an dernier également, la promotion dans les sections lors de sa sortie pourrait élargir son public et faire l'objet de débats, en s'appuyant sur un article ou le dossier du numéro.

LDH Info est considéré par le Comité central comme le lien indispensable entre les organes centraux, les différents échelons locaux et les ligueurs. En vertu de quoi, il a été décidé que cette publication serait gratuite dans sa version numérique, et avec une participation aux frais pour sa version papier, en visant un passage progressif du papier au numérique. *LDH Info* est diffusé par mail auprès de 7 898 abonné-e-s et est distribué sous forme papier auprès de 1 569 membres abonné-e-s. Il génère un déficit de 27 762 € en 2016 contre 32 209 € en 2015 et 34 496 €, en 2014. Un déficit qui s'est réduit ces deux dernières années par un contrôle très strict des dépenses. Mais ce contrôle ne permettra pas d'améliorer ce résultat à l'avenir, nous ne pourrions plus réduire les coûts car ils correspondent à la réalisation du document.

Les subventions perçues par le siège sont en augmentation de 7 % par rapport à 2015 (de 463 225 € à 497 963 € en 2016). Si nous pouvons nous féliciter de l'augmentation de près de 35 000 € en 2016, nous devons constater que les subventions d'Etat et des collectivités sont en baisse constante depuis 2009. Le tableau ci-dessous indique ces évolutions.



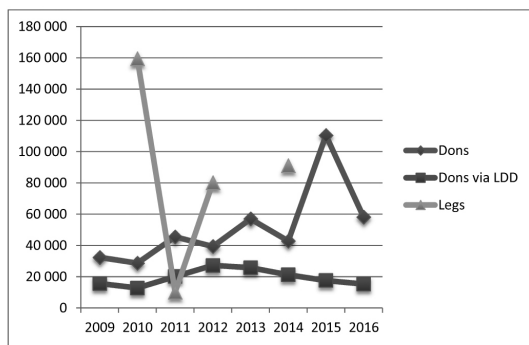
Evolution des subventions perçues par le national depuis 2009

Face à cette réalité qui frappe de façon dramatique l'ensemble du secteur associatif et qui entraîne parfois une forte concurrence entre ses acteurs, nous devons nous interroger sur nos difficultés à trouver des subventions pour accompagner nos actions contre le racisme, les discriminations, pour l'éducation à la laïcité, pour la démocratie. Le militantisme bénévole de ses membres empêche parfois la LDH de répondre à des appels d'offre qui transforment les associations en prestataires de service. C'est un point sur lequel le prochain Comité central élu et le nouveau Bureau national devront réfléchir.

Le niveau des subventions européennes est conditionné par les projets auxquels nous répondons, et qui sont retenus. Il est donc très variable selon les années. Il a pu atteindre par le passé jusqu'à 208 000 € (en 2009), et se situe, pour 2016, à hauteur de 30 984 €. Mais aucun projet n'est en cours pour 2017. Nous restons vigilants vis-à-vis des appels à projets européens concernant les thématiques propres à la LDH (racisme, discriminations, genre, Roms...), mais là aussi nous rencontrons parfois des difficultés pour y répondre et les accompagner.

La collecte de dons au siège se monte, pour l'année 2016, à 73 360 € contre 120 751 € (hors dons reçus spécifiquement pour le congrès, 7 200 €) en 2015. Une baisse sensible qui s'explique par l'absence d'une relance forte et visible d'un appel à dons sur l'année contrairement à 2015, où les dons avaient été principalement collectés après les attentats de janvier et de novembre 2015.

Le nombre de legs que nous recevons reste très faible. Nous avons été informés en septembre 2016 d'un legs important à la LDH qui devrait se réaliser en 2017. Nous allons ouvrir une information spécifique sur notre site, afin que les personnes puissent prendre plus souvent des dispositions en ce sens.



Dons et legs reçus depuis 2009

Le recours aux dons et la recherche de legs deviennent, pour certaines associations, en dehors des adhésions, la principale source de financement. Là aussi, la concurrence est rude. Dans la période actuelle, nous devons adopter une démarche volontaire qui s'appuiera sur la visibilité de la LDH dans le combat pour la défense des libertés et l'égalité des droits pour tous. La recherche de dons doit faire l'objet d'une initiative nationale relayée par les sections. Pour cela nous avons engagé une demande de certification auprès du Comité de la Charte du don en confiance qui labellise des ONG et associations qui font appel aux dons et legs pour leurs actions. Un audit sur les statuts et pratiques de la LDH est en cours avec le Comité de la Charte. L'objectif est d'obtenir ce label qui garantit les donateurs que l'association répond à des critères éthiques.

Pour 2017, nous allons relancer une campagne d'appel à dons appuyé par un clip de présentation de la LDH. Elle contribuera à conforter notre indépendance financière et soutenir les actions que nous menons. Nous aurons besoin pour cela de l'appui et du soutien de toutes les sections. Dans ce but, nous allons également améliorer la page « Appel à dons et à legs » de notre site comme évoqué précédemment. Elle devra présenter également la possibilité ainsi offerte aux donateurs de militer par délégation en soutenant notre action, et de choisir d'orienter une (petite) partie de leurs impôts par la déduction fiscale de 66 % qui accompagne le don.

La convention de partenariat avec la Macif est stable, à hauteur de 100 000 € par an. Mais la convention signée en 2008 arrive à échéance fin 2017. Nous sommes en pourparler avec la Macif pour étudier la prolongation de cette convention, dans des termes qui restent à préciser et pour des actions qui devraient être dans la continuité de celles déjà conduites depuis 2008. C'est un partenariat important pour la LDH car il permet, dans le respect de l'indépendance de chacun des partenaires, de travailler ensemble sur des sujets liés aux discriminations sur les aidants ou sur les écarts de rémunération entre genres. Sur ce sujet aussi, l'implication des sections, des fédérations et des comités régionaux sera nécessaire comme ce fut le cas en 2016 avec l'organisation d'un important colloque sur la santé à Nanterre, conduit par le comité régional Ile-de-France accompagné du groupe de travail « Santé, bioéthique ».

Les ventes (hors revue) sont en légère baisse à 50 371 € contre 54 965 € en 2015. On doit noter un bon chiffre de vente de livres dont près de 11 000 € pour *Le Monde qui vient* et 2 800 € pour *En finir avec les idées fausses propagées par l'extrême droite*. Il est à noter que la sortie de ces livres au dernier trimestre 2016 permet de penser que leur diffusion se poursuivra en 2017. La encore les sections sont invitées à s'emparer de ces outils pour les faire connaître.

Notre situation patrimoniale que décrit le bilan s'altère légèrement, puisque nos fonds propres diminuent entre 2015 et 2016 du fait du résultat négatif de l'exercice. Ils passent de 1,346 à 1,302 million d'euros. Toutefois les fondamentaux restent sains, même si la répétition de cinq années de résultats négatifs nous impose une attention accrue pour équilibrer nos charges et nos produits. Notre trésorerie se

maintient et est même très légèrement en hausse, elle passe de 690 000 € à 696 000 €, ce qui représente près de quatre mois de charges décaissables. Celle-ci est principalement localisée dans les sections et donc rend le national dépendant de la bonne gestion des sections, comme déjà évoqué au début de ce rapport. Le besoin en fond de roulement passe de - 442 000 € à - 440 000 €.

Enfin, notre capacité d'autofinancement se maintient par le biais des produits des cotisations et des dons. Reste que notre situation demeure tendue car nous n'avons pas, pour l'instant, généré suffisamment de recettes supplémentaires pour desserrer l'étau budgétaire qui nous bride, empêche tout développement et nous impose une maîtrise des charges afin d'éviter la poursuite d'exercice déficitaire.

94 % des sections ont fait remonter leurs comptes 2016. C'est bien mais un peu moins qu'en 2015, qui était à un niveau historique de 97 %. C'est cela que nous devons viser et d'avance je remercie les trésoriers des sections pour leur vigilance et leur soutien dans l'exercice partagé de la bonne gestion de notre association.

Nous avons évoqué l'an dernier à la convention nationale un chantier à développer : rendre plus visible l'engagement et le bénévolat des ligueuses et des ligueurs dans les actions que mènent les sections, les fédérations et les comités régionaux. L'objectif est de valoriser ce bénévolat, véritable richesse de la LDH. Il pourrait s'inscrire en annexe aux comptes et permettrait de mesurer l'ampleur du travail effectué tout au long de l'année, de l'intégrer en partie dans les projets subventionnés visant à dégager des moyens supplémentaires. Une note d'information et un vade-mecum sera transmis aux présidents et trésoriers des sections pour engager ce travail sur la base de l'année 2016. L'objectif est de valoriser le bénévolat c'est-à-dire l'action militante que mènent les sections vers l'extérieur. Pour cela un tableau très simple à remplir vous sera proposé.

Nous avons également échangé, l'an dernier, sur les recommandations de notre commissaire aux comptes, sur la nécessité de réduire les avoirs des sections au siège qui apparaissent dans le passif du bilan. La proposition est la suivante : réduire ce compte progressivement en proposant aux sections de solder leur avoir par un don au national. Pour cela le trésorier et le service administratif seront à votre disposition pour échanger et organiser cette opération qui se conduira sur plusieurs exercices.

On le voit, les chantiers sont nombreux :

- développer et améliorer l'adhésion numérique ;
- développer et améliorer la recherche de dons ;
- rendre visible et valoriser l'engagement militant des ligueuses et ligueurs par la valorisation du bénévolat.

Pour cela le service administratif s'est doté d'une nouvelle base de données, outil indispensable et véritable interface entre le siège et l'ensemble de la LDH. Je tiens ici à saluer l'action de Christine Jacomet qui est partie à la retraite fin mars après avoir conduit le choix et le lancement de cette nouvelle base de données avec Julien Jabouin.

Nos remerciements à Christine pour tout ce qu'elle aura apporté, à Lisette Lepinay et à l'ensemble du service administratif.

Pour conclure, petit à petit nous conduisons ensemble depuis plusieurs années une petite révolution culturelle au sein de la LDH. Compter sur nos propres forces pour développer les moyens nécessaires afin d'accompagner les actions de notre association généraliste si gourmande. C'est à chacun, de sa place, de participer à la recherche de ces ressources nouvelles, gage de notre indépendance au service des combats que nous menons ensemble.

Alain Esmerly,
trésorier national